

## RÉUNION DU CONSEIL

9 OCTOBRE 2017

### COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'an deux mille dix-sept le neuf octobre , les Membres du Conseil de la Métropole se sont réunis à Rouen, sur la convocation qui leur a été adressée le 2 Octobre 2017 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h04 sous la présidence de Frédéric SANCHEZ.

Monsieur Guy PESSIOT est désigné en qualité de secrétaire de séance.

#### **Etaients présents :**

Mme ACHOURI (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGELES (Rouen), Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen), Mme AUZOU (Saint-Etienne-du-Rouvray) à partir de 18h14 et jusqu'à 20h50, M. BACHELAY (Grand-Quevilly), Mme BALLUET (Rouen) à partir de 18h30 et jusqu'à 20h33, M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), Mme BARRIS (Grand-Couronne), Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), M. BELLANGER (Mont-Saint-Aignan) à partir de 19h07 et jusqu'à 20h33, Mme BENDJEBARA-BLAIS (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), Mme BERCES (Bois-Guillaume), Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre) jusqu'à 20h10, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu) jusqu'à 20h35, M. BREUGNOT (Gouy), Mme BUREL (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville) à partir de 18h08 et jusqu'à 20h05, Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme CARPENTIER (Le Mesnil-Esnard) jusqu'à 20h40, M. CHABERT (Rouen) à partir de 18h44, M. CHARTIER (Rouen), Mme CHESNET-LABERGERE (Bonsecours) à partir de 18h15 et jusqu'à 20h31, M. CORMAND (Canteleu), M. COULOMBEL (Elbeuf) jusqu'à 20h50, M. CRESSY (Sotteville-lès-Rouen), M. CROCHEMORE (Epinay-sur-Duclair), M. DARDANNE (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DELALANDRE (Duclair) à partir de 19h18 et jusqu'à 20h34, Mme DELAMARE (Petit-Quevilly) jusqu'à 20h51, M. DELESTRE (Petit-Quevilly), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) jusqu'à 20h50, Mme DESCHAMPS (Rouen), Mme DIALLO (Petit-Couronne), M. DUBOC (Rouen), Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) jusqu'à 19h53, M. DUCABLE (Isneauville), M. DUCHESNE (Orival) jusqu'à 20h50, M. DUPRAY (Grand-Couronne), Mme EL KHILI (Rouen), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) à partir de 18h08 et jusqu'à 20h37, M. FONTAINE M. (Grand-Couronne), M. FROUIN (Petit-Quevilly), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) jusqu'à 20h36, M. GARCIA (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), Mme GAYET (Grand-Quevilly), M. GERVAISE (Rouen), M. GLARAN (Canteleu) , Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRELAUD (Bonsecours) à partir de 18h16 et jusqu'à 20h55,

M. GRENIER (Le Houlme), Mme GROULT (Darnétal), Mme GUGUIN (Bois-Guillaume), M. GUILLIOT (Ymare), Mme GUILLOTIN (Elbeuf), Mme HARAUX-DORMESNIL (Montmain) jusqu'à 20h40, M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme HEBERT S. (Mont-Saint-Aignan) jusqu'à 20h38, Mme HECTOR (Rouen) jusqu'à 20h45, M. HIS (Saint-Paër), M. HOUBRON (Bihorel), Mme KLEIN (Rouen), Mme KREBILL (Canteleu) jusqu'à 20h40, M. LABBE (Rouen) à partir de 18h12 et jusqu'à 20h45, Mme LAHARY (Rouen) jusqu'à 20h13, Mme LALLIER (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LAMIRAY (Maromme), M. LANGLOIS (Hautot-sur-Seine), M. LAUREAU (Bois-Guillaume) jusqu'à 20h40, Mme LE COMPTE (Bihorel), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE GALLO (Yville-sur-Seine), M. LE NOE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. LECERF (Darnétal), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) jusqu'à 20h45, Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges), M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) jusqu'à 19h49, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) jusqu'à 20h40, Mme LEUMAIRE (Malaunay), M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière), Mme MARRE (Rouen), M. MARTINE (Malaunay), M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen) jusqu'à 20h10, M. MARUT (Grand-Quevilly) jusqu'à 20h45, M. MASSION (Grand-Quevilly) jusqu'à 20h42, M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), Mme MASURIER (Maromme), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val), Mme M'FOUTOU (Notre-Dame-de-Bondeville), Mme MILLET (Rouen) jusqu'à 20h50, M. MOREAU (Rouen), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. OBIN (Petit-Quevilly), M. OVIDE (Cléon), M. PESQUET (Quevreville-la-Poterie), M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme PLATE (Grand-Quevilly) jusqu'à 19h54, Mme RAMBAUD (Rouen), M. RENARD (Bois-Guillaume), M. ROBERT (Rouen) à partir de 19h56, M. ROGER (Bardouville), M. ROUSSEL (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme ROUX (Rouen), M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville) jusqu'à 20h, M. SANCHEZ E. (Saint-Martin-du-Vivier), M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. SPRIMONT (Rouen) jusqu'à 20h48, M. THORY (Le Mesnil-Esnard) jusqu'à 20h46, Mme TIERCELIN (Boos), Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. VAN-HUFFEL (Maromme) jusqu'à 20h46, M. VON LENNEP (Amfreville-la-Mivoie), M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 20h46,

### **Etaient représentés :**

Mme BEAUFILS (Le Trait) par M. CALLAIS, M. BOURGUIGNON (Sotteville-lès-Rouen) par Mme BAUD, Mme BUREL (Cléon) par M. OVIDE, M. BURES (Rouen) par M. SPRIMONT jusqu'à 20h48, Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville) par M. GLARAN à partir de 20h05, M. COLASSE (Mont-Saint-Aignan) par M. BARON, Mme COUSIN (Caudebec-lès-Elbeuf) par M. LE NOE, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) par M. BONNATERRE à partir de 19h53, M. DUCHESNE (Orival) par Mme PIGNAT à partir de 20h56, M. FOUCAUD (Oissel) par M. BARRE, Mme FOURNIER (Oissel) par Mme BARRIS, M. GOURY (Elbeuf) par M. FROUIN, M. JOUENNE (Sahurs) par M. LANGLOIS, M. LABBE (Rouen) par M. CHARTIER jusqu'à 18h12, M. LECOUTEUX (Belbeuf) par M. THORY jusqu'à 20h46, M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) par Mme BETOUS à partir de 19h49 et jusqu'à 20h10, M. LETAILLIEUR (Petit-Couronne) par M. GARCIA, M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen) par Mme DELOIGNON à partir de 20h10, M. MERABET (Elbeuf) par Mme GUILLOTIN, M. MOURET (Rouen) par M. PESSIOT, Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) par Mme AUPIERRE, M. PHILIPPE (Darnétal) par M. VON LENNEP, Mme PLATE (Grand-Quevilly) par M. MARUT à partir de 19h54 et jusqu'à 20h45, M. RANDON (Petit-Couronne) par Mme TOCQUEVILLE, M. ROBERT (Rouen) par Mme ARGELES jusqu'à 19h56, M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville) par M. MEYER à partir de 20h, Mme TAILLANDIER (Moulineaux) par Mme SANTO, M. TEMPERTON (La Bouille) par M. ANQUETIN, Mme THELLIER (Sotteville-lès-Rouen) par M. MASSON, Mme TOUTAIN (Elbeuf) par M. DESANGLOIS jusqu'à 20h50,

## **Etaient absents :**

M. BEREGOVOY (Rouen), Mme BOURGET (Houpeville), M. DUCABLE (Isneauville), M. DUPONT (Jumièges), M. FONTAINE D. (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. JAOUEN (La Londe), M. MARTOT (Rouen), M. MASSARDIER (Mont-Saint-Aignan), M. MERLE (Notre-Dame-de-Bondeville), M. PENNELLE (Rouen), Mme SLIMANI (Rouen),

## **Procès-verbaux**

**\* Procès-verbaux - Procès-verbal du Conseil du 29 Mai 2017**  
(DELIBERATION N° C2017\_0424)

Le procès-verbal du Conseil du 29 Mai 2017 a été adopté.

## **Développement et attractivité**

**\* Développement et attractivité - Conseil Consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie - Rapport annuel d'activités 2016**  
(DELIBERATION N° C2017\_0425)

Le Conseil métropolitain a pris acte du contenu du rapport annuel d'activités 2016 du Conseil Consultatif de Développement.

**\* Développement et attractivité - Equipements culturels – Musées - Réunion des Musées Métropolitains - Nouvelle grille tarifaire applicable au 1er novembre 2017 : adoption**  
(DELIBERATION N° C2017\_0426)

La nouvelle grille tarifaire des musées métropolitains applicable à compter du 1er novembre 2017 a été adoptée.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Equipements culturels – Musées - Programme des musées métropolitains au titre de la saison 2017/2018 : approbation - Demande de subventions : autorisation** (DELIBERATION N° C2017\_0427)

La programmation des musées métropolitains de la saison 2017/2018 et jusqu'à la fin de l'année 2018, a été approuvée.

La sollicitation des mécénats, des partenariats et des subventions potentielles afférentes à ces conventionnements, a été autorisée ainsi que les actions marketing.

Monsieur le Président a été habilité à signer toute convention de partenariat, de coproduction, de co-organisation d'expositions ou toute demande de subvention donnant lieu à un conventionnement, afférentes à cette programmation.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Equipements culturels – Musées - Convention de partenariat à intervenir avec l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Le Havre Rouen (ESADHaR) et le Réseau des Lieux d'Art Contemporain de Rouen (RRouen) : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0428)**

Les termes de la convention à intervenir avec l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Le Havre Rouen (ESADHaR) et le Réseau des lieux d'art contemporain de Rouen (Rrouen) ont été approuvés; la participation de la Métropole étant valorisée à 974 €.

Monsieur le Président a été habilité à signer la convention de partenariat.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Equipements culturels – Musées - Convention de partenariat à intervenir avec l'association Lucien : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0429)**

Les termes de la convention à intervenir avec l'association Lucien ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention de partenariat.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Equipements culturels – Musées - Convention de partenariat à intervenir avec l'Association pour l'Art Contemporain (APAC) : autorisation de signature - Attribution d'une subvention (DELIBERATION N° C2017\_0430)**

L'attribution d'une subvention de 900 € pour l'année 2018 à l'Association pour l'Art Contemporain, a été autorisée, sous réserve de l'inscription des crédits au budget 2018.

Les termes de la convention à intervenir avec l'Association pour l'Art Contemporain (APAC) et fixant les modalités du partenariat ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention et tout document afférent.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Equipements culturels – Zénith - Rapport annuel 2016 du délégataire (DELIBERATION N° C2017\_0431)**

Le Conseil métropolitain a pris acte du rapport annuel 2016 de la société SESAR, délégataire.

**\* Développement et attractivité - Equipements culturels – 106 - Régie des équipements culturels - Modification de la composition du Conseil d'administration - Remplacement d'un suppléant (DELIBERATION N° C2017\_0432)**

Le Conseil a pris acte de la fin du mandat d'administrateur suppléant de Monsieur Jean-Michel LEVACHER en tant que personnalité qualifiée représentant les partenaires financiers au sein du Conseil d'administration de la Régie des équipements culturels

Madame Stéphanie BOUTIN a été désignée en qualité de suppléante en tant que personnalité qualifiée représentant les partenaires financiers, au sein du Conseil d'administration de la Régie des équipements culturels.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Actions de développement économique - Rouen Normandie Création - Convention de partenariat à intervenir avec Normandie Incubation : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0433)**

La conclusion d'un partenariat avec Normandie Incubation a été approuvée.

L'application d'un tarif dérogatoire à Normandie Incubation de 135 € / m<sup>2</sup> / an pour les bureaux et les laboratoires de Seine Biopolis 2, a été approuvée.

Les termes de la convention de partenariat à intervenir avec Normandie Incubation ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Zones d'activités économiques - ZAC Aubette Martainville - Rouen Innovation Santé - Compte-Rendu Annuel de Concession (CRAC) 2016 : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0434)**

Le Compte-Rendu Annuel de Concession 2016 et notamment les prévisions budgétaires et les perspectives d'aménagement pour les années 2017 et suivantes, présenté par l'aménageur Rouen Normandie Aménagement, ont été approuvés.

L'équilibre du bilan de l'opération d'aménagement ne nécessitant pas, pour l'exercice 2017, le versement d'une participation de la Métropole Rouen Normandie, a été approuvé.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Zones d'activités économiques - ZAC Plaine de la Ronce - Compte-Rendu Annuel de Concession (CRAC) 2016 : approbation - Avenant n° 1 à la convention d'avance de trésorerie à intervenir avec la SPL Rouen Normandie Aménagement : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0435)**

Le Compte-Rendu Annuel de Concession 2016 et notamment les prévisions budgétaires et les perspectives d'aménagement pour les années 2017 et suivantes, présenté par l'aménageur Rouen Normandie Aménagement, ont été approuvés.

Le remboursement d'avance en 2017 par Rouen Normandie Aménagement d'un montant de 1 000 000 €, au lieu de 1 670 000 € initialement prévu dans l'échéancier de la convention d'avance de trésorerie, a été approuvé.

Les termes de l'avenant n° 1 à la convention d'avance de trésorerie redéfinissant les conditions de mobilisation et les modalités de remboursement de cette avance, ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer ledit avenant.

Adoptée (Contre : 6 voix)

**\* Développement et attractivité - Zones d'activités économiques - ZAC du Technopôle du Madrillet - Compte-Rendu Annuel de Concession (CRAC) 2016 : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0436)**

Le Compte-Rendu Annuel de Concession 2016 et notamment les prévisions budgétaires et les perspectives d'aménagement pour les années 2017 et suivantes, présenté par l'aménageur Rouen Normandie Aménagement, ont été approuvés.

Le versement en 2017 d'une participation d'un montant de 187500 € TTC à Rouen Normandie Aménagement pour la mission complémentaire d'assistance au CESI, a été approuvé.

Le remboursement en 2017 par Rouen Normandie Aménagement d'une avance d'un montant de 400 000 €, a été acté.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Parc des expositions - Rapport annuel 2016 du délégué (DELIBERATION N° C2017\_0437)**

Le Conseil métropolitain a pris acte du rapport annuel 2016 de Rouen Expo Evénements, délégué.

**\* Développement et attractivité - Recherche et enseignement supérieur - Association Campus Sciences et Ingénierie Rouen Normandie - Adhésion en tant que membre de droit - Conseil d'Administration - Désignation d'un(e) représentant(e) (DELIBERATION N° C2017\_0438)**

L'adhésion, en tant que membre de droit à l'association Campus Sciences et Ingénierie Rouen Normandie conformément aux statuts de l'association, a été autorisée.

Madame Mélanie BOULANGER a été désignée en qualité de membre du Conseil d'administration de l'association Campus Sciences et Ingénierie Rouen Normandie.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Solidarité - Santé et actions sociales - Prévention Spécialisée - Fixation des objectifs annuels d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux menant des actions de Prévention Spécialisée (DELIBERATION N° C2017\_0439)**

Il a été décidé que les propositions budgétaires 2018 déposées par les gestionnaires feront l'objet d'un examen individualisé au regard de ses caractéristiques propres, de l'objectif de réduction des inégalités et prenant en compte les points suivants :

- maîtrise du budget de la collectivité pour la fixation des tarifs individuels des services,
- recherche d'économie de gestion, redéploiements des moyens, reprise de réserves et affectations de résultats excédentaires,
- encouragement des projets de coopération structurés entre établissements et services,
- prise en considération des orientations métropolitaines et locales,

Il a été décidé de s'appuyer sur des indicateurs pour fixer le taux d'évolution des budgets de chaque service en fonction de ses caractéristiques :

- indicateurs d'activité,
- indicateur budgétaires,
- indicateurs de coût équivalent temps plein,
- indicateurs de dépenses au regard de l'activité et du personnel,
- indicateurs de poids des groupes de dépenses dans le total des charges,
- indicateur financiers,

Il a été approuvé comme orientation pour la tarification 2018 un taux métropolitain moyen d'évolution de l'enveloppe budgétaire consacrée à la prévention spécialisée de 1 % par rapport au budget accordé en 2017, déduction faite des financements exceptionnels.

Il a été noté que cette tarification 2018 inclut en priorité la reconduction annuelle des moyens et le financement des mesures réglementaires.

Par ailleurs, il a été souligné qu'une attention particulière sera portée à la recherche d'économie de gestion, reprise de réserves et affectations de résultats excédentaires. Seules les mesures nouvelles susceptibles d'être financées par redéploiement de financements existants seront autorisées.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Solidarité - Emploi et insertion- Avenant n° 4 à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cité des Métiers : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0440)**

Les termes de l'avenant n° 4 à la convention constitutive du GIP Cité des Métiers ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer l'avenant n° 4 avec les partenaires du GIP Cité des Métiers.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Tourisme - Aître Saint Maclou- Lancement d'un appel à projets pour l'exploitation d'un espace de restauration et d'expositions : autorisation - (DELIBERATION N° C2017\_0441)**

Le lancement d'un appel à projets pour l'exploitation d'un espace de restauration et d'exposition à l'Aître Saint-Maclou et ses modalités de mise en œuvre, ont été approuvés.

La mise en place d'un jury en charge d'apprécier l'intérêt des projets déposés a été approuvé.

Monsieur Frédéric SANCHEZ, Monsieur Yvon ROBERT, Monsieur David LAMIRAY, Monsieur Laurent BONNATERRE, Monsieur Guy PESSIOT, Madame Anne-Sophie DESCHAMPS, Monsieur Stéphane MARTOT, Madame Christine ARGELES, Monsieur Etienne HEBERT et Monsieur Joachim MOYSE ont été désignés en qualité de membres du jury.

Adoptée.

**\* Développement et attractivité - Tourisme - Bases de loisirs- Commune de Tourville-la-Rivière - Délégation de Service Public de la base de loisirs de Bédanne - Fixation des tarifs pour l'année 2018 : adoption (DELIBERATION N° C2017\_0442)**

La révision de la grille tarifaire de la base de loisirs de Bédanne applicable à compter du 1er janvier 2018 a été approuvée.

La création du nouveau tarif de location de « big paddle » à compter du 1er novembre 2017 a été approuvée.

Adoptée.

### **Urbanisme et habitat**

**\* Urbanisme et habitat - Politique de l'habitat - Conventions de financement et de gestion des participations financières pour la réalisation des travaux sur l'habitat prescrits par les Plans de Prévention des Risques Technologiques autour de l'établissement Lubrizol (site de Rouen / Petit-Quevilly) et autour de l'établissement E&S Chimie à Saint-Pierre-lès-Elbeuf - Approbation - Signature - Demande de subvention (DELIBERATION N° C2017\_0443)**

Les conventions de financement et de gestion des participations financières pour la réalisation des travaux prescrits par le PPRT autour de l'établissement Lubrizol à Petit-Quevilly et le PPRT de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, ont été approuvées.

Monsieur le Président a été habilité à signer les conventions et à verser la contribution financière de la Métropole Rouen Normandie à la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre d'un compte séquestre.

La mise en place d'un dispositif d'accompagnement des personnes concernées par ces prescriptions de travaux dont la Métropole aura la maîtrise d'ouvrage, a été approuvée.

Monsieur le Président a été habilité à solliciter la subvention de l'État pour cet accompagnement et à effectuer toutes les démarches nécessaires pour ce projet.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Politique de l'habitat - Modification du règlement d'aides du Programme Local de l'Habitat (DELIBERATION N° C2017\_0444)**

La modification du règlement d'aides adossé au Programme Local de l'Habitat 2012-2017, sous réserve de la prorogation du Programme Local de l'Habitat, a été autorisée.



Le nouveau règlement d'aides du Programme Local de l'Habitat modifié a été approuvé.

Les modifications de ce règlement d'aides seront applicables à partir de la date où la délibération sera exécutoire pour l'aide au fonds de minoration foncière et à partir du 1er janvier 2018 pour les aides à la production de logement locatif social et très social.

Adoptée (Contre : 22 voix – Abstention : 3 voix).

**\* Urbanisme et habitat - Politique de l'habitat - PLH- Prorogation du Programme Local de l'Habitat 2012-2017 (DELIBERATION N° C2017\_0445)**

La prorogation du Programme Local de l'Habitat 2012-2017 a été approuvée, pour une durée maximale de deux années soit jusqu'en juin 2020, permettant l'approbation du nouveau Programme Local de l'Habitat dans ce délai.

Adoptée (Contre : 22 voix – Abstention : 4 voix).

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime (CAUE) - Assemblée générale annuelle : désignation d'un représentant (DELIBERATION N° C2017\_0446)**

L'adhésion de la Métropole Rouen Normandie au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-Maritime a été approuvée.

Le paiement de la cotisation annuelle afférente a été approuvé, sous réserve de l'approbation de l'inscription des crédits budgétaires à chaque budget primitif.

Madame Françoise GUILLOTIN a été désignée en qualité de représentante au sein de l'Assemblée générale annuelle du CAUE.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen - Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la mise à disposition du public : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0447)**

Le projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen a été approuvé.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen - Procédure conjointe de Déclaration d'Utilité Publique et de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme - Délégation à l'Etablissement Public Foncier de Normandie : autorisation (DELIBERATION N° C2017\_0448)**

Par exception à la délégation de pouvoirs consentie au Président en matière de « sollicitation auprès du Préfet de l'ouverture des enquêtes préalables à une DUP ainsi que toute enquête préalable à la réalisation d'un projet d'aménagement », il a été autorisé que l'Établissement Public Foncier de Normandie engage la procédure de mise en compatibilité du PLU de la commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, laquelle sera mise en œuvre de manière concomitante à celle de Déclaration d'Utilité Publique, en vue de l'obtention de la DUP qui emportera approbation des nouvelles dispositions du PLU.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Bonsecours - Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la mise à disposition du public : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0449)**

Le projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bonsecours a été approuvé.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Jumièges - Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme : approbation - Bilan de la concertation : approbation - Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (DELIBERATION N° C2017\_0450)**

Le bilan de la concertation mise en œuvre au cours de la procédure d'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Jumièges, a été arrêté.

Le projet de PLU de la commune de Jumièges a été arrêté.

Avant approbation, le projet de PLU de la commune de Jumièges sera soumis à enquête publique, et Monsieur le Président a été autorisé à prendre tous les actes nécessaires à cette fin.

La présente délibération accompagnée du projet de PLU de la commune de Jumièges arrêté sera transmise aux personnes publiques associées et autres organismes devant être consultés, selon les dispositions du Code de l'Urbanisme.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Petit-Couronne - Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0451)**

La mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Petit-Couronne a été approuvée.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Sahurs - Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0452)**

Le projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sahurs a été approuvé.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Communes de Sahurs, Saint-Martin-du-Vivier, Ymare et Quevillon - Modification du périmètre du Droit de Prémption Urbain (DPU) : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0453)**

La modification du périmètre du Droit de Prémption Urbain a été approuvé, sous réserve de l'approbation par le Conseil métropolitain des Plans Locaux d'Urbanisme correspondants. Le périmètre du Droit de Prémption Urbain (DPU) s'établit en conséquence tel que décrit dans les annexes jointes à la délibération.

Adoptée.

**\* Urbanisme et habitat - Urbanisme - Commune de Saint-Martin-du-Vivier - Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0454)**

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Martin-du-Vivier a été approuvé.

Adoptée.

### **Espaces publics, aménagement et mobilité**

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Aménagement et grands projets - Contrat de Plan Etat - Région - Convention de financement pour la réalisation des études et des travaux des accès définitifs du Pont Flaubert en Rive Gauche de la Seine : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0455)**

Les termes de la convention de financement pour la réalisation (études et travaux) des accès définitifs du pont Flaubert en rive gauche de la Seine, ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention.

Adoptée.

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Aménagement et grands projets - Ecoquartier Flaubert- Concession d'aménagement confiée à la SPL Rouen Normandie Aménagement - Compte-rendu annuel d'activités (CRACL) 2016 : approbation - Avenant à la convention d'avance de trésorerie conclue avec Rouen Normandie Aménagement : autorisation de signature - Avenant au traité de concession conclu avec Rouen Normandie Aménagement : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0456)**

Le compte-rendu d'activités 2016 notamment la modification du bilan financier, les actualisations de dépenses, les prévisions budgétaires et les perspectives d'aménagement pour les années 2017 et suivantes, présenté par la SPL Rouen Normandie Aménagement a été approuvé.

Les termes de l'avenant n° 2 à la convention d'avance à intervenir pour les besoins de l'opération de l'Ecoquartier Flaubert modifiant le calendrier prévisionnel des versements et des remboursements des avances, ont été approuvés.

Monsieur le Président a été habilité à signer ledit avenant à la convention de trésorerie dédiée à l'opération de l'Ecoquartier Flaubert, conformément au compte-rendu d'activités 2016.

Le principe de versement en 2018 d'une participation de la Métropole Rouen Normandie de 2 500 000 € et d'une avance de 5 550 000 € nécessaires à l'équilibre du bilan de l'opération d'aménagement, a été approuvé; sous réserve de l'inscription des crédits correspondant au budget de l'exercice 2018.

Adoptée (Abstention : 45 voix).

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Espaces publics - Voirie- Création de tarifs de droits de passage des opérateurs de télécommunications sur le domaine public routier : approbation (DELIBERATION N° C2017\_0457)**

La création des tarifs des droits de passage des opérateurs de télécommunications pour le domaine public routier a été approuvée.

Les tarifs ont été fixés aux montants plafond prévus par le décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 soit :

- 30 € le kilomètre et par artère pour l'usage du sol et du sous sol,
- 40 € le kilomètre et par artère dans les autres cas (artères aériennes par exemple),
- 20 € le mètre carré au sol, pour les installations autre que les stations radioélectriques.

L'application de la revalorisation de ces tarifs en cas d'évolution des textes applicables a été approuvée, ainsi que leur révision annuelle.

Monsieur le Président a été habilité à signer tous les documents s'y rapportant et nécessaire à leur exécution.

Adoptée (Contre : 23 voix – Abstention : 3 voix).

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Espaces publics - Voirie- Collège métropolitain de sécurité routière - Création - Composition (DELIBERATION N° C2017\_0458)**

La création du Collège Métropolitain de Sécurité Routière a été approuvée.

La composition de ce collège a été déterminée comme suit :

- La Métropole Rouen Normandie (11 membres),
- Le Département de Seine-Maritime (un membre),
- L'Etat (6 membres représentant la Préfecture de Seine-Maritime, la DDTM, la DIRNO, l'Education Nationale, la Gendarmerie et la Police),
- Le SDIS (un membre),
- Le SAMU 76 (un membre),
- Le CEREMA (un membre),

Etant précisé que chaque entité est chargée de la désignation de son ou de ses représentants.

Monsieur Jean-Marie MASSON (ou son représentant désigné par lui-même) a été désigné en qualité de Président des réunions du Collège métropolitain de sécurité routière.

Monsieur Benoit ANQUETIN, Monsieur Yvon ROBERT, Monsieur Thierry FOUCAUD, Monsieur Djoudé MERABET, Monsieur Patrick SIMON, Monsieur Christophe DUBOC, Madame Nathalie CARPENTIER, Monsieur Dominique RANDON, Monsieur Norbert THORY et Madame Fabienne BUREL ont été désignés en qualité de membres du Collège métropolitain de sécurité routière.

Adoptée.

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Espaces publics - Voirie- Commune du Petit-Quevilly - Requalification de l'avenue Jean Jaurès - Convention financière : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0459)**

Les termes de la convention financière à intervenir avec la commune du Petit-Quevilly ont été approuvés ainsi que le plan de financement.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention et toutes pièces s'y rapportant.

Adoptée.

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Mobilité durable - Accessibilité- Commission intercommunale d'accessibilité - Création - Composition (DELIBERATION N° C2017\_0460)**

La création d'une Commission intercommunale pour l'accessibilité présidée par le Président de la Métropole Rouen Normandie ou son représentant, a été approuvée.

La composition de la Commission intercommunale a été déterminée comme suit :

- Élus représentants la Métropole (17 membres),
- Représentants des associations de personnes en situation de handicap et de personnes âgées (12 titulaires, 12 suppléants),

Au titre des personnes qualifiées :

- L'Etat, représentée par la DDTM,
- La Région Normandie, le Conseil Départemental de Seine Maritime, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers,
- L'Union Sociale pour l'Habitat, la société TCAR et les TAE,

Monsieur Stéphane BARRE a été désigné en qualité de Président de la Commission intercommunale d'accessibilité.

Monsieur Benoit ANQUETIN, Monsieur Yvon ROBERT, Monsieur Thierry FOUCAUD, Monsieur Doujdé MERABET, Monsieur Patrick SIMON, Monsieur le Vice-Président en charge du logement, Monsieur David LAMIRAY, Monsieur Marc MASSION, Monsieur Dominique RANDON, Madame Nicole BASSELET, Monsieur Guy PESSIOT, Madame Céline MILLET, Madame Patricia BAUD, Monsieur Patrick CHABERT, Monsieur Pascal BARON et Madame Hélène KLEIN ont été désignés en qualité de membres du collège des élus.

Adoptée.

**\* Espaces publics, aménagement et mobilité - Mobilité durable - Exploitation des transports en commun- SOMETRAR - Rapport annuel 2016 (DELIBERATION N° C2017\_0461)**

Le Conseil métropolitain a pris acte du rapport annuel 2016 de la société SOMETRAR, délégataire.

Adoptée.

### **Services publics aux usagers**

**\* Services publics aux usagers - Assainissement et Eau - Rapport annuel 2016 des délégataires - Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (DELIBERATION N° C2017\_0462)**

Le Conseil métropolitain a pris acte des rapports annuels 2016 des délégataires des services de l'eau et de l'assainissement.

Un avis a été rendu par le Conseil métropolitain sur le rapport du Président sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement de la Métropole Rouen Normandie.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Gestion des déchets - Collecte spécifique pour les déchets d'amiante lié - Modification du tarif forfaitaire d'utilisation du service : adoption (DELIBERATION N° C2017\_0463)**

La participation financière des usagers pour ce service, fixée à 15 euros, a été approuvée.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Gestion funéraire - Suivi des délégations de service public - Crématorium - Rapport annuel 2016 du délégataire (DELIBERATION N° C2017\_0464)**

Le Conseil métropolitain a pris acte du rapport annuel 2016 de la société OGF, délégataire.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Gestion funéraire - Commune du Petit-Quevilly - Construction d'un crématorium - Marché de maîtrise d'oeuvre intervenu avec le groupement BABEL ARCHITECTES / Cabinet REBER / SOGETI / BET SICRE / AGIR ACOUSTIQUE France / ATELIER B / ALISE ENVIRONNEMENT / ANTEA (sous-traitant) - Avenant n° 1 fixant la rémunération définitive : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0465)**

Le montant définitif de la rémunération du maître d'œuvre a été fixée à 587 592,71 € HT (705 111,25 € TTC).

Monsieur le Président a été habilité à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre.

Adoptée.

**\* Services publics aux usagers - Infrastructures et réseaux de télécommunications - Régie Haut Débit de la Métropole Rouen Normandie - Conseil d'administration - Désignation d'une personnalité qualifiée (DELIBERATION N° C2017\_0466)**

Il a été décidé de mettre fin aux fonctions de Monsieur Jérémie GOLYNSKI, membre titulaire en qualité de personnalité qualifiée au Conseil d'Administration de la Régie Haut Débit,

Monsieur Frédéric CAUMONT (Pôle Réseaux au Grand Port Maritime de Rouen) a été désigné en qualité de membre titulaire en tant que personnalité qualifiée au sein du Conseil d'administration de la Régie Haut Débit de la Métropole Rouen Normandie.

Adoptée.

### **Ressources et moyens**

**\* Ressources et moyens - Immobilier - Commune de Rouen - Hôtel des Sociétés Savantes - Convention d'occupation temporaire à intervenir avec le Consortium des Sociétés Savantes : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2017\_0467)**

La conclusion d'une convention d'occupation temporaire de 3 ans, à titre gratuit, au profit du Consortium des Sociétés Savantes concernant les locaux dénommés «Hôtel des Sociétés Savantes» situés à Rouen 190 rue Beauvoisine, a été autorisée.

Monsieur le Président a été habilité à signer ladite convention et tout autre document se rapportant à cette affaire.

Adoptée.

**\* Ressources et moyens - Ressources humaines - Direction espaces publics, circulation, coordination - Mise en place d'astreintes et de permanences : autorisation (DELIBERATION N° C2017\_0468)**

Les nouvelles modalités du régime d'astreintes, d'interventions et de permanences des agents territoriaux affectés à la Direction Espaces Publics, Circulation, Coordination, applicables à compter du 1er novembre 2017, ont été fixées.

Adoptée.

## **Comptes-rendus des décisions**

**\* Comptes-rendus des décisions - Compte rendu des décisions du Bureau du 26 juin 2017 (DELIBERATION N° C2017\_0469)**

Adoptée.

**\* Comptes-rendus des décisions - Compte-rendu des décisions du Président (DELIBERATION N° C2017\_0470)**

Adoptée.

## **Organisation générale**

**\* Organisation générale - Election d'un Vice-Président (DELIBERATION N° C2017\_0471)**

Il a été procédé à l'élection d'un Vice-Président par vote à bulletin secret, afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Hubert Wulfranc au sein du Bureau ; ce dernier ayant démissionné de son mandat de Vice-Président suite à son élection en tant que Député.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

|             |   |            |
|-------------|---|------------|
|             | Nombre de conseillers en exercice             | : 156      |
|             | Nombre de conseillers présents ou représentés | : 146      |
|             | Nombre de bulletins trouvés dans l'urne       | : 146      |
| A déduire : | bulletins blanc ou nuls                       | : 34       |
|             | Reste pour le nombre de suffrages exprimés    | : 112      |
|             | Majorité absolue                              | : 57       |
| A obtenu :  |   |            |
|             | Monsieur Joachim MOYSE                        | : 112 voix |

Monsieur Joachim MOYSE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 3ème Vice-Président.

Adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.